

16/07/2011

## MONESTIER-DE-CLERMONT

# Restaurer le bâtiment de captage des eaux minérales

**M**ardi, Frédérique Puisat, présidente de la Communauté de communes de Monestier-de-Clermont, et René Chalvin, vice-président en charge du patrimoine, ont lancé une souscription pour le bâtiment de captage des eaux minérales de Monestier-de-Clermont. La communauté de communes s'est ainsi engagée dans le projet de sauvetage et de mise en valeur de ce bâtiment, dont elle est propriétaire.

L'intérêt patrimonial du lieu est avéré, puisqu'il a obtenu le label "Patrimoine en Isère". Ses eaux minérales étaient déjà connues au XVII<sup>e</sup> siècle pour leurs bienfaits thérapeutiques et leur minéralisation remarquable ; elles furent exploitées jusqu'à la fin des années 1960. La source est encore active aujourd'hui, comme l'atteste la présence d'eau minérale dans le bâtiment.

Une étude préalable a été réalisée pour la mise en sécurité et la restauration de l'édifice (toit, murs intérieurs et extérieurs). Elle a été effectuée par un architecte du patrimoine, pour un montant de travaux de 241 917 euros hors taxes. La Fondation du patrimoine soutient l'opération et a proposé de faire appel aux dons par le biais d'une opération de souscription publique.

La communauté de communes souhaite commencer la restauration cette année et, pour cela, elle est à la

recherche d'aide financière auprès d'entreprises, de particuliers et de tout organisme public ou privé.

À titre d'information, le conseil général subventionne les travaux de restauration à hauteur de 50 %. L'aide sera déterminante pour la réalisation du projet et le maintien de ce patrimoine lié aux eaux minérales. Une fois restauré, le bâtiment pourra servir de salle d'exposition, ainsi que de lieu pédagogique avec des animations autour des thèmes de l'eau pour les scolaires et différents visiteurs, avec possibilité de démonstrations si le système de la source est remis en état de fonctionnement.

J-Y. L. M.



La Fondation du patrimoine soutient l'opération et a proposé de faire appel aux dons par le biais d'une souscription publique.